Zeitschrift: Le pays du dimanche

**Herausgeber:** Le pays du dimanche

**Band:** 2 (1899)

**Heft:** 57

**Artikel:** Lettre Patoise

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-248726

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

à la commission municipale! Déjà nous devons payer aujourd'hui l'impôt des pauvres. C'est assez, et l'aumône privée devient du superflu.

N'est-ce pas le langage qu'on commence à tenir ? Il serait désastreux cependant de pousser trop loin la logique de ce raisonnement, qu,i il est vrai, ne manque pas d'une certaine justesse.

Mais que peut la charité officielle, froide et sèche, pour consoler, relever, moraliser le pauvre ? Rien.

Est ce que les membres de la commission municipale iront visiter le malheureux dans son taudis? Examineront-ils comment cette mère de famille tient son ménage ? Si ses enfants fréquentent le culte et l'école? Si ce père se conduit bien; s'il a interrompu ses habitudes de cabaret ; si cette grande fille ne se perd pas à l'atelier, si elle donne le bon exemple aux plus petits?... Telles sont les questions qui doivent préoccuper celui qui a conscience de sa mission charitable et dont s'enquièrent d'ordinaire les membres de nos sociétés de

Celles-ci ne doivent donc pas ralentir leur zèle, parce qu'à présent fonctionne un comité de secours légalement constitué ?

Que peut la loi. dans les affaires d'assis-tance, à côté du cœur!

Sera-ce jamais l'a-sistance administrative qui remplacera nos œuvres admirables: l'Ouvroir, la Société de maternité, la Conférence de St-Vincent-de-Faul, les sœurs gardes malades, l'association des dames visiteuses des pauvres etc. Il vaudrait mille fois mieux voir disparaître toutes les commissions d'assistances municipales plutôt que ces groupements de chrétiennes et de chrétiens dévoués qui n'aspirent qu'à faire quelque bien aux pauvres

Il y a tant de manières ingénieuses de faire le bien. Tenez s ce mode n'est-il pas aussi pra-

tique qu'il est touchant ?

On organise en France une œuvre qui a pris naissance en Belgique et qui porte ce joli nom : la « Ligue du coin de terre. » M. l'abbé Lemire l'a, avec raison, vivement préconisée dans le dernier congrès des catholiques du

La Ligue est une manifesfation toute nouvelle de la charité. Elle a pour but de remplacer la bienfaisance en argent — trop souvent mal adressée--par la bienfaisance en terre : elle possède actuellement en location 10 hectares de terre, au centre de Bruxelles, et les a distribués par portions de 5 ares à 200 pères de famille honnètes et laborieux, gratuitement, et sans distinction de parti. Par cette manière de faire, la charité est incomparablement plus féconde que toute autre : il est prouvé en effet, que 5 ares de terres intelligemment cultivés fournissent tous les produits maraîchers consommés en un an par une famille moyenne. Les résultats déjà acquis, et surtout la pensée qui engendra cette œuvre, ne pouvaient manquer d'attirer l'attention : il en fut ainsi; à peine le cinquième coin de terre était-il donné en jouissance, que le ministre du travail de Belgique faisait appeler le fondateur de la Ligne M. l'abbé Gruel dans ses bureaux pour lui demander des détails. Il s'en déclara nettement partisan, et prouva peu après sa bienveillance, en mettant gracieusement à la dispositon du fondateur l'emplacement nécessaire à l'exposition de Bruxelles, pour qu'elle pût se révéler au grand public. Le

jury décerna une médaille d'argent.

Nombreux sont les résultats de cette œuvre au point de vue social surtout quand, accablé par l'atmosphère lourde et déprimante de l'usine. l'ouvrier est près d'accueillir le murmure et l'envie, la pensée de son jardin lui viendra, reposante comme la vue d'une oasis au désert; il se dit que tout à l'heure il trouvera de l'air

pur, de la verdure, des fruits, et tout cela à lui, bien à lui ! Et le travail paraîtra moins lourd. et la haine contre la société ne trouve pas place dans ce cœur.

Est-ce donc si difficile d'aclimater cette œuvre dans nos contrées! Je : e le crois pas.

A nos excellentes sociétés de bienfaisance d'en faire l'essai!

Si vous n'avez pas un abbé Gruel pour en prendre la direction, peut-être que quelque prêtre, ou un laïque au noble cœur, se levera pour prouver que le sol jurassien est, en fait de cha-rité,aussi fécond que le sol belge!

## Cà et là

Cinquante enfants asphyxies. — Un fait qui prouve combien est mauvais l'aménagement de certaines écoles publiques s'est produit à St-Denis (Seine).

Pendant la classe du soir, le professeur, pris d'un malaise subit, alla respirer un instant dans la cour. Quand il rentra tous les enfants étaient penchés sur les tables, la tête appuyée sur leurs bras. L'instituteur se précipita vers les portes et les fenètres, qu'il ouvrit toutes grandes et il

appela ses collègues au secours.

M. Devillers, directeur de l'école, s'efforca de secouer la torpeur des enfants endormis et manda d'urgence le docteur Le Roy des Barres qui administra à tous ces pauvres petits, un réactif energique. On rechercha ensuite d'où venaient les gaz délétères qui avaient failli coûter la vie à tant d'écoliers, et on s'aperçut que c'était un poèle défectueux qui avait causé tout le mal. Les élèves furent reconduits dans leurs familles. Fort heureusement, aucu d'eux n'est en danger.

Le système de c'auftage va être modifié dans

les écoles de la commune.

Les mots de d'Ennery.

L'esprit de d'Ennery procédait volontiers par

Mme d'Ennery avait un petit chien qu'elle adorait.

Quand elle en parlait, c'était toujours dans des termes comme ceux-ci : son cher petit museau, ses chers petites pattes, son cher petit

Un jour, l'infortuné toutou dégringole un escalier en poussant des cris affreux.

Oh! s'écrie d'Ennery d'un air navré, il est tombé à sa chère petite renverse!

Un mendiant le poursuivait depuis un quart d'heure, inutilement.

D'ennery met la main à sa poche, et d'un ton solennel:

- Tenez dit-il, en lui donnant un sou... et ne mendiez plus!

Quand les répétitions d'une pièce ne marchaient pas à son gré, il ramenait son chapeau sur ses yeux, sans mot dire. Acteurs et directeurs savaient ce que cela signifiait.

Un jour où le chapeau était à son maximum d'inclinaison : — Voyons, lui disent les directeurs, vous n'êtes pas content? Parlez; nous ferons tout ce qui dépend de nous pour vous satisfaire.

Non, voyez-vous, répond d'Ennery, il n'y a rien à faire. Le malheur, c'est que chacun de vous est l'associé d'un imbécile !

On lui demandait si l'on pouvait avoir confiance dans la probité d'un candidat à un privilège théâtral.

Oh! dit-il, il doit en avoir de reste... car il n'en a jamais dépensé.

### LETTRE PATOISE

Dá lai Côte de Mai.

Me revoici ! Qué temps el é fav ces djos-ci dain lai côte de mai! I dremô bin tranquille dain mai leudge tiain tot din cô, crac! enne grosse fuate que l'oëre é déraicenay à venis'aibaittre tchu le cart di toit de mai magenatte aivo in trayin des cinq cent diailes. I sâté feu de mon dgite, qu'i n'aivò pu aibaindenay da voici pessay trà mois. En ritaint feu, i senté quéque tchose satay feu de lai baigatte de mon gilet. I le raimessé. C'était droit mai pieume qu'i aivo dje tiuë tot paitcho, sain poyè lai retrovay. Due soit béni ci cô : i veu poyaê récrire dain le Pays di duemoinne.

Po adjedeu i vôs en veu dire enne que s'â pessay, ai yé dje longtemps dain in vlaidge di Và de Delémont. I vo diray to content po m'évitay des côs de maindge d'écouve que les dgens que soci ravoéte, sont, ai yé belle houëre dain le rayaume des tarpiës. Ecoutaï bin.

Le bon tiurië de... aivay enne servainte qu'était très sobre en lai tâle, main que trovay moyin de se moïe de temps en temps lai gair-gatte, en coitchatte de son maître. In djo qu'in père Capucin, que se trovay dain la paroisse po enne mission, dié en dénaint en ci bon tiurie que se ne méfiay de ran : « Mais, Monsieur le Curé, votre cuisinière, permettez-moi de vous le dire, aime à lever le cou le. Sa figure son langage, ses manières, tout indique qu'elle n'a pas signé l. tempérance. - Mais, mon Père, répondgé le tiurie. ce que vous dites-la! Ma cuisinière, c'est la plus sobre qui existe à dix lieues à la ronde. Vous vous trompez du tout au tout — Ta, ta, ta, ta, reprend le capucin, qu'était pu malin que le chire, voulez vous parier que je n'ai pas tort? et je vai vous le

prouver à l'instant. — Soit, essayez. •
Tchu soli, le Père demainde enne boteille ordinaire, ai peu de l'encre. Ai noichéché bin d'aidroit le goulot de lai boteille, lai bayié à tiurië en yi diaint d'enviere sai servainte en lai tiaive tirië di vin. Cte pore servainte que ne saivay ran de ci truc, s'en vait en lai tiaive. Tiain elle revenié à bout de quéque menutes, les doux prêtres éclatennent de rire. Lai pore dgen aivay in bé peté rond comme enne noire, baigue tchu les lèvres : preuve de son inno-

Lai mission finie, le Pére capucin paitché main ai v aivay dje tra djo que lai tieugeniëre

aivay filay.

En aiprengnaint soci, voici enne baichatte di vlaidge que venié se présentay po servainte. Main le tiurië qu'aivay pavou de faire in fa mairtchië hésitay in po. Po le raichurië ste baichatte dié: « Ah! Monsieur le tiurië, i say bin poquoi vos ais renvië vote servainte. Main po chure aivô moi, vos n'ai pe fate d'aivoi pavou, I en boiro bin enne soye qu'an ne yi voirait ran. » Le porcchire, vos comprente, ne fesé pe mairtchie ci djo li. Çoli allé à moins trà mois, d'vain qu'ai poieuche se reprocuray ci moubje de tieugenne qu'an aipeule in mid nécessaire dain enne tiùre.

Stu que n'a pe de bô.

# Avis industriels et commerciaux

Postes et Douanes. Le traitement en douane d'envois de marchandises dont l'expédition